

Envoyé en préfecture le 15/12/2021  
Reçu en préfecture le 15/12/2021  
Affiché le **15 DEC. 2021**  
ID : 056-215601204-20211213-DE12\_131221-DE

Département du <b>MORBIHAN</b> Arrondissement de <b>VANNES</b> Commune de <b>LOCQUeltas</b>		<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2021</b>
Nombre de Conseillers en exercice	19	L'an deux mil vingt et un, le 13 décembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de <b>LOCQUeltas</b> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur <b>GUERNEVÉ Michel</b> , Maire.
Nombre de Conseillers présents	16	
Procuration(s)	3	
Date convocation : 9 décembre 2021		

**Présents** – **GUERNEVÉ Michel, LE ROCH Michel, HARNOIS Valérie, SANCHEZ Patrick, BARON Hélène, JAN Hervé, JACOB Claude, DUBOIS Colette, DONARD Georges, PENVERN Anne-Laure, MAUPAY Clémence, YANNIC Angélique, PEDRONO Philippe, GRONNIER Jean-Louis, JEGOUSSE-GARCIA Isabelle, LENGRONNE Marcel.**

**Absent(s)/procuration(s) :** **NICLAS Marylène (pouvoir à BARON Hélène), GODEC Sébastien (pouvoir à SANCHEZ Patrick), ALLAIN Christophe (pouvoir à GRONNIER Jean-Louis).**

**Secrétaire de séance :** **HARNOIS Valérie.**

**OBJET : TARIFS 2022 A LA GARDERIE**  
*(Délibération n°2021.12.82)*

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les tarifs à appliquer à la garderie à compter du 1er janvier 2022, avec prise en compte du quotient familial déterminé par la Caisse d'Allocations Familiales. Les tarifs proposés augmentent de 1% par rapport ceux appliqués en 2021.

TARIFS	Tranche 1 0-650€	Tranche 2 651-900€	Tranche 3 901-1200€	Tranche 4 > 1200€	Extérieurs
Garderie (matin et soir)	0,44 €	0,45 €	0,46 €	0,47 €	0,48 €
Goûter (soir)	0,45 €				

Tout ¼ d'heure commencé est dû. Des enfants de la commune de **LOCMARIA GRAND CHAMP** sont également présents à cette garderie, car actuellement scolarisés à l'école privée **St-Gildas**. Monsieur Le Maire est chargé de recouvrer près de la commune de **LOCMARIA GRAND-CHAMP** sa quote-part pour les frais de fonctionnement.

Par ailleurs, au-delà de 19h00, heure de fermeture de la garderie, le ¼ d'heure de présence est facturé 10 € par famille.

**VOTE :**

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

**APPROUVE** l'augmentation des tarifs de 1% à la garderie pour l'année 2022, comme indiqué ci-dessous,

**VOTE** l'application de ces tarifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, comme indiqué ci-dessus.

**Le Maire de Locqueltas,  
Michel GUERNEVE.**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS44416, 35044 RENNES CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de son adoption, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*

Fait et délibéré en mairie le jour, mois et an susdits,  
Copie certifiée conforme.

